MENTORIEL
Formation professionnelle

IA D'ENTREPRISE : LES FONDAMENTAUX

Prendre en main l'intelligence artificielle au travail, en toute sécurité · Formation MENTORIEL

DURÉE	PARTICIPANTS	TARIFS
14 heures - 2 jours Présentiel - inter / intra	4 à 12 stagiaires Salariés tous statuts, niveau débutant	Inter : 790 € / personne, net de taxe Intra : 2 690 € / groupe, net de taxe

▪ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif principal

Permettre à des salariés débutants d'identifier leurs besoins en IA, de choisir et d'utiliser les outils adaptés, et d'appliquer les règles de sécurité, de confidentialité et d'usage interne de l'IA en entreprise.

Public visé : salariés de tous statuts et de tous secteurs (tertiaire, HCR et autres), débutants en intelligence artificielle.

Prérequis : savoir utiliser un ordinateur et un smartphone.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

→ Expliquer ce qu'est l'IA aujourd'hui, ce qu'elle sait faire et où elle se trompe.

→ Appliquer le RGPD et l'AI Act à un usage quotidien de l'IA.

→ Repérer les pièges numériques et les données qui ne sortent jamais de l'entreprise.

→ Choisir et utiliser les IA adaptées à chaque besoin professionnel.

→ Rédiger des prompts structurés et vérifier les résultats produits.

→ Expliquer le rôle des agents IA, connecteurs, skills et projets, et poser les règles d'usage dans son service.

▪ DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

JOUR 1 - Comprendre et sécuriser l'IA

Matin · 3 h 30 Accueil, positionnement et quiz « l'IA en entreprise » ; ce que l'IA produit et pourquoi elle se trompe ; les bases du vocabulaire IA ; AI Act : niveaux de risque et obligation pour l'employeur de favoriser la maîtrise de l'IA par ses équipes ; RGPD appliqué à l'IA : les données qui ne sortent jamais. Méthode : quiz, décryptage de cas réels d'entreprise.

Après-midi · 3 h 30 Cybersécurité : comptes personnels, IA installée sans accord ; propriété, secret des affaires, responsabilité ; repérer les pièges : hameçonnage, hypertrucages (deepfakes), faux sites ; charte type, règles d'usage et hygiène IA ; panorama de 16 IA : quel outil pour quel besoin. Méthode : atelier immersif, tri « je peux / je ne peux pas ».

JOUR 2 - Pratiquer : outils, prompts et agents IA

Matin · 3 h 30 Assistants : ChatGPT, Gemini, Claude, Le Chat (Mistral), Copilot, Grok ; rechercher et analyser : Perplexity, Google, NotebookLM ; réunions et supports : Otter.ai, Gamma, génération d'images ; web et automatisation : Copy.ai, Surfer SEO, Notion IA, Zapier ; vérifier avant de diffuser : relecture, sources, contrôle humain. Méthode : ateliers immersifs en direct, exercices pratiques.

Après-midi · 3 h 30 Le prompt : la méthode MENTORIEL en 8 étapes ; personnaliser son IA : instructions et projets ; agents IA, connecteurs et skills ; produire un vrai document de son poste avec l'IA ; plan d'action individuel. Méthode : exercices pratiques sur ses propres documents.

ÉVALUATIONS - Contrôle des acquis

Évaluation : quiz de positionnement, production d'un document de son poste avec l'IA, quiz final (seuil de réussite : 70 %), plan d'action individuel.

▪ MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Moyens et méthodes

· Ordinateur ou smartphone connecté à internet pour chaque participant.
· Méthode du prompt MENTORIEL et bibliothèque de prompts.
· Mémo juridique (RGPD, AI Act) et charte IA type remis.
· Livret remis à chaque participant ; QR code de suivi administratif et d'émargement.

Évaluation et documents remis

· Présence aux 14 heures ; quiz final.
· Charte IA type et plan d'action individuel.
· Attestation de fin de formation MENTORIEL.

▪ ACCÈS, FINANCEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Modalités d'accès

· Inscription par téléphone ou courriel ; accès sous 3 jours ouvrés après validation du dossier, ou à la prochaine session.
· Présentiel à Ajaccio (Hôtel Campo Dell'Oro) ou en intra-entreprise dans toute la Corse.
· Non éligible au CPF. Prise en charge possible (OPCO, France Travail, Agefiph) sous réserve d'éligibilité et d'accord du financeur.

Accessibilité et contact

· Aménagements PSH étudiés au cas par cas avec le référent handicap.
· Référent handicap : Séverine Molinero - 07 87 55 92 75 - contact@mentoriel.com
· Responsable pédagogique : contact@mentoriel.com - réponse sous 72 h ouvrées

Repère : l'AI Act (article 4, réécrit par le règlement (UE) 2026/1744 en juillet 2026) demande aux entreprises qui utilisent l'IA de prendre des mesures pour favoriser la maîtrise de l'IA par leur personnel ; cette formation en est la trace. Les outils présentés évoluent vite : la liste est actualisée à chaque session. Pour débuter en une journée : « Initiation à l'IA en entreprise ».